LE MARÉCHAL JOFFRE EST A L'AGONIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A midi, le nombre des personnalités qui viennent à la clinique est toujours aussi grand. On remarque notamment : Mme Leygues ; Mme Dunant, femme du ministre de Suisse en France ; le général Tauffflieb ; MM. Diagne, député du Sénégal ; Claude Farrère, président de l'Association des écrivains combattants ; le docteur Charcot ; Marcel Prévost de l'Académie Française ; Daniélou, ministre de la marine marchande, etc.

Parmi les personnalités qui sont venues s'inscrire au débnt de l'après-mild, citons le maréchal Lyautey ; M. Chariot, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture ; MM. Dumesnil, Dausset, **Lauchoeur**, ministre de l'Economie Nationale ; Phya Vijitavongus, ministre de Siam ; le maréchal Franchet d'Esperey ; les généraux Targe, Nimssel, Raguenau ; MM. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie Française ; Chéron, ministre de la Justice ; Brunet, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies ; Marchandsau, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil ; le général Vanquez Dobo, ministre de Colombie ; M. Dunant, ministre ds Suisse ; le général Isaie, chef d'état-major du maréchal Joffre.

A sa sortie, le général Isaie déclara **que le Maréchal s'éteignait petit à petit.**

Vers la fin de l'après-midi, sont venus s'inscrire à la clinique : MM. Steeg, président dn Conseil ; Paléologue, de l'Académie Française ; le comte de Saint-Aulaire, ancien ambassadeur ; M. Honnorat ; Mme la générale Roques ; les généraux Nudant et Hallot ; le représentant du Sultan du Maroc ; M. Madelin, de l'Académie Française ; M. de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique ; le général Mordacq ; M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine ; le colonel Fabry ; MM. Jusserand, ancien ambassadeur ; Maginot ancien ministre, etc...

Les bulletins de santé de la journée

Voici les différents bulletins de santé communiqués au cours de la journée d'hier :

A 8 h. 10 : **« Nuit sans incident. Malade faible mais conservant toute sa lucidité. Température 37° et pouls 190. Signé : Professeur Leriche, Docteur Boulin ».**

A 15 h. 15 : **« Etat très grave, faiblesse extrême. Docteurs Leriche, Labbe, Faurre, Boulin, Fontaine ».**

A 17 h. 30 : **« Le malade vient d'entrer dans le coma. Signé : Professeur Leriche, Docteur Boulin ».**

Nouvelle visite de M. Barthou

Le général Pau, malgré son grand âge, a tenu à se rendre au chevet de son ancien condisciple. Parmi les dernières personnalités qui ont signé le registre, citons MM. Jacques Stern, Bouilloux-Lafont, le général Brécard, M. Maurice Sarraut, Mme la maréchale Foch.

A 18 h. 05, M. Barthou, ministre de la Guerre, est arrivé rue Oudinot, suivi à quelques minutes du maréchal Pétain, vice-président du Conseil supérieur de guerre.

M. Louis Barthou et le maréchal Pétein quittent la clinique des Frères Saint-Jean-de-Dieu à 18 h. 15. « C'est une visite officielle, dit M. Barthou, que je viens de faire, chargé par le Conseil de Cabinet auquel je vale rendre compte de ma mission ; *il n'y a plus d'espoir* ».

Quelques instants aprea le départ de M. Barthou, M. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise, vient prendre des nouvelles du maréchal, qui était, on le sait, un de ses administrés lorsqu'il habitait Louveciennes.

A 19 heures, le colonel Fabry quitte la maison de santé. « Le maréchal s'affaibit toujoure de plus en plus, déclare-t-il, pourtant, faisant preuve d'une grande vitalité, il semble reprendre connaissance par lnsiants, hélas, ce n'est plus qu'une question d'heures».

Témoignages de sympathie

Le roi d'Espagne a envoyé à la famille du maréchal Joffre un télégramme dans lequel il souhaite la prompte guérison de l'illustre malade.

En même temps, il a prié l'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Quinonès de Léon, de s'intéresser personnellement et de le tenir au conrant du développement de la maladie.

D'autre part ies conseillers municipaux de Louveciennes, convoqués en séance extraordinaire, douloureusement émus des nouvelles qui leur parviennent de l'état de santé du maréchal Joffre, ont formé des vœux ardents pour le rétablissement de leur illustre administré et prié M. Bricout, maire de Louveciennes, de se faire leur interprète et celui de la population tout entière auprès de la maréchale Joffre.

Devant la Maison de Santé

La nouvelle de l'aggravation de l'état de santé du maréchal Joffre s'est répandue rapidement dane la fouis de plus en plus dense qui attend devant la porte de maison ds santé dee Frères-Sain-Jean-de-Dieu. La consternation se lit sur tous les visages. Notons parmi les dernières personnalités qui sont venues aux nouvelles ou s'inscrire sur le registre : Mme Herbette ; M. Thomé, du Ministère de l'Intérieur ; l'amiral Dumesnil ; le général Debeney ; M. Ch. Laurent, ancien ambassadeur de France à Berlin ; le général Bellague ; M. Caillaux ; M. Politis, ministre de Grèce ; M. Germain Martin, ministre des Finances ; Mme Millerand ; le capitaine Daru, représentant le présidsnt du Conseil et M. Coildebœuf, représentant M. Herriot.

L'agonie du Maréchal

Vers 21 heures, l'agonie du maréchal Joffre se prolonge très lente. Autour du lit du grand soldat, se trouvent seuls les membres de sa famille et les médecins qui s'apprêtent à recueillir le dernier soufflé. Dans la clinique, tout est maintenant calme. Rue Oudinot, quelques curieux stationnent encore en silence également, tandis que des officiers de l'état-major dn meréchal s'en viennent reprendre la faction auprès leur chef illustre.

A 21 h. 45, un officier d'état-major du maréchal Joffre sort de la clinique de la rue Oudinot et communique le bulletin suivant:

« Le malade, toujours dans le coma, présente de nombreuses pauses respiratoires. Le cœur résiste encore. — Signé : Professeur LERICHE et docteur BOULIN ».

M. P. BORDES INDISPOSÉ

A la enite d'une réunion donnée eu Tech, M. Pierre Bordes, ancien gouverneur général de l'Algérie, candidat du parti républicain radical et radical-socialiste, à l'élection législative de la circonscription de Céret s'est senti indisposé et a dû s'aliter. Les médecins ont diagnostiqué un commencement de congestion spleno hépatique et lui ont ordonné le repos. M. Pierrs Bordes a suspendu momentanément ea tournée électorale.

L'HORRIBLE DRAME DE BILLY-MONTIGNY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au premier étage, la misère est encore plus grande. On pénètre d'abord dans la première chambre où se trouvent trois cadavres.

L'infortunée Agnès Charvat est étendue sur un grand lit-cage ; elle n'est vêtue que d'une simple chemise et d'un pull-over, et elle est couchée sur le dos, les jambes écartées. Elle porte à la tempe droite la trace d'un projectile.

A sa droite, dans un berceau, repose le cadavre du petit François, qui fut tué d'une balle à la tempe gauche ; ce qui explique qu'après avoir abattu la mère, le meurtrier tonrna son arme vers son enfant.

Assis contre le mur se trouve le cadavre de Jean Mikès, dont la corde qui le retenait au clou a été coupée par le garde Duhayon. Il n'est vêtu que de sa chemise et de son caleçon ; ce qui laisse supposer qu'il e'est couché avant d'accomplir sa tuerie. Entre ses jambes, sur le plancher, se trouvait l'arme du crime, un revolver de 6 m/m 35.

Dans la seconde chambre, sur un lit métallique, gît le petit Waciaw, qui fut lui auest abattu durant son sommeil par une balle à la tempe droite.

Dans les pièces règne un grand désordre; n'y aurait-il pas eu lutte entre les époux ?

Dans un cabinet, dans le couloir on trouve de la paille ; le criminel n'aurait-il pas eu l'idée d'incendier sa maison pour faire disparaître les traces de son crime ? S'est-il ensuite ravisé pour se donner la mort ?

Drame de la misère ou de la folie ?

Les constatations terminées, il s'agissait d'établir les raisons qui ont poussé Mikès à exterminer sa famille et à se suicider.

Nons avons pu joindre Mme Charvat, mère, qui nous a déclaré que sa fille était venue chez elle la veille, à 22 heures, pour chercher du café, mais qu'elle ne lui avait rien raconté d'anormal. Elle sevait que Mikès n'était pas toujonrs genil avec sa femme et qu'ils evaient ds temps en temps des petitee querelles ponr question d'argent.

Ne voulant pas descendre à la fosse, Mikès travaillait aux travanx du jour qui, bien entendu, sont moins rémnnérateurs, ce qui fait que la vie du ménage était plus difficile.

A 22 heures, une personne aperçnt encore de la lumière chez lee époux Mikès. Une voisine déclare enfin que vers trois heures du matin elle entendit marcher dans la maison.

Personne d'autre n'a rien entendn et l'enquête ne peut reposer que eur des hypothèses.

L'horrible drame ee serait donc déroulé entre 22 heures et 3 hsures dn matin.

On peut supposer d'une part que lee époux auraient eu une pelite discuesion au enjet de la misère qui régnait dans le ménage et qu'ils ee seraient couchés ensuite.

Au cours de le nuit Mikès se sera levé et à bout portant il aure revolvérisé en plein sommeil sa femme et ees deux mlochee.

S'étant rendu compte de l'atrocité de son acte, il ee sere ensuite pendu.

Dens eon entourage, on dit que Mikès ne devait pas jouir de toutes ses facultés mentales, c'est très possible et alors il faudrait mettre cette tragédie eur le compte de la folie.

Un autre témoignage peut laisser supposer que Mikès aurait prémédité son crime. La semaine dernière il aurait en effet demandé 130 francs à sa femme en déclarant vouloir envoyer cette somme à sa mère ; ne e'est-il pas servi de cet argent pour acheter le revolver qui devait servir à exterminer lee siens.

Jusqu'alors aucune précision n'a été apportée sur ce drame qui a produit une grosee émotion dans toute la région.

Le Parquet a été avisé, mais le meurtrier s'étant donné la mort, l'action de la justice est éteinte.

M. Capilion, mairé de Billy-Montigny, e'est rendu rue Capin, pour prendre des dispositions pour l'inhumation des victimes et de leur meurtrier.

G. D.

700 PÉNICHES BLOQUÉES DANS LE CAMBRÉSIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« M. Busière, ingénieur de service nous dit »

Sur la route, regagnant Cambrai, nous avons le bonheur de rencontrer, surveillant les travaux de transbordement d'une péniche brûlée le veille, M. Busière, ingénieur du service des Ponts et Chaussées à Cambrai.

« La cause de cet arrêt forcé dans la navigation vers Paris, nous dit M. Busière, vient des inondations récentes. La crue persistante de la Seine et de l'Oise a provoqué l'arrêt du trafic pendant une quinzaine de jours, il en est résulté une perturbation, un encombrement jusqu'à Janville où doivent passer les péniches venant du Nord.

« C'est une situation qui va bientôt être rétablie. Le trafic a repris dans la région de l'Oise, mais il est encore assez faible, car à cause des eaux fortes les remorqueurs sont insuffisants.

» Une réunion s'est tenne entre M. Soleil, ingénienr de Compiègne, les directeurs de services de remorquage et de traction. Je puis vous dire que tontes les mesures vont être prises pour activer les passages dans l'Oise ».

700 péniches bloquées

— Qu'elle sera, chez nous, la répercussion de ces mesures

— Il y a, nous répond M. Busière, près de 700 bateaux bloqués entre le Rond-Point d'Iwuy et Janville.

Peu à peu nous allons dégager le canal.

Nous combierons les vides en prenant au fur et à mesure dans le Bassin Rond. Nous évacuerons ainsi les péniches, mais évidemment, en cette période d'hivar où nos écluses ne peuvent fonctionner qu'un temps relativement court, la cadence ne sera pas tres rapide : une quarantaine de bateaux chaque jour !

La question des « intermédiaires »

A Iwuy, nous avions entendu les mariniers se plaindre que l'écluse ne restât pas fermée indistinctement ponr tous les bateaux.

« Nous ne tiecutone pas, nous disaient-ils, lorsque l'on accorde la faveur à une péniche chargée de denrées périssables, encore moins lorsque la péniche est porteur du permis ministériel mais lee « intermédiaires » ?

Les intermédiaires, ou bateaux de cours de route, sont ceux dont la destination est intérieure au parcours Bassin-Rond-Joinville, qu'il s'agisse de Saint-Quentin, Cambrai, Marcoing, etc.

« Que chacun passe à tour de rôle, déclaraient les mariniers ».

M. Buisset a bien voulu nous donner le point de vue de l'administration.

— « Nous avons agi dans l'intérêt général. Les mariniers eux-mêmee comprendront qu'il aurait d'abord été injuste de faire attendre ceux qui, n'abordant pas l'Oise, n'avaient aucune raison d'être arrêtés. D'autre part, ces bateaux, soit, ont pris dse embranchemente particuliers, où se sont égaliiés sur diverses directions et ont ainst débloqué la vole navigable. Il aurait donc été stupide de grossir de leur nombre la masse de ceux qui allant vers Paris, sont immobilisés actuellement, cela n'aurait fait que créer de nouveaux encombremente ».

Une dernière question :

— A quand la reprise du trafio ?

— Nous devions commencer hier, répond M. Buelère, l'incendie de ce bateau à Thun-Lévêque nous a sérieusement retardé. Dans quelques instants, l'incident réglé, je vais donner l'ordre d'ouvrir les écluses. Nous continnerons progressivement jusqu'au rétablissement complet. Il n'y a plus qu'un peu de patience à prendre. Ce sera d'autant plus facile que chacun psut avoir la certitude d'être bientôt délivré.

L. BAJEUX.

UN CHAUFFEUR DE TAXI LILLOIS ATTAQUÉ LA NUIT

Ainsi que nous l'avons relaté, le chauffeur de taxi Lillois, M. Louis Josse, demeurant rue des Montagnards, à Fives-Lille, a été la nuit de dimanche à lundi, victime d'un lâche attentat, à Deulémont, de la part de trois bandits qui s'étaient faits conduire dans ces parages.

La façon de se comporier des agresseurs faiss supposer qu'ils avaient un autre but que de détrousser le chauffeur. Il s'agit vraisemblablement de ces « chevaliers de la frontière » dont la fraude est la première occupation. Il apparaît asses difficile de les retrouver, les bandits dont M. Josse n'a pu donner qu'un signalement imprécis, ayant gagné la Belgique toute proche vers 10 heures du soir, après avoir abandonné le taxi entre Comines et Werwicq.

LES RECHERCHES

Lorsque le chauffeur, dégagé de ses entraves, eut alerté vers 19 h. 30 les gendermes de Quesnoy-sur-Deûts et prévenu à 21 h., par téléphone, ses collègues de Lille, il n'y avait pas de temps à perdre. Les gendermes lui demendèrent des explications, qu'à travers son émoi bien compréhensible, M. Josse leur fournit par bribes et morceaux. Par manque de moyens téléphoniques directs, il fut impossible d'alerter à temps les postee frontière. La victime de l'agression, qui avait entendu les trois voyageurs s'exprimer en flamand et dont la voiture était munie des papiers nécessaires, sonpçonnait qu'ils avaient tenté de franchir un poste voisin.

Les gendarmes de Quesnoy-sur-Deûts alertèrent la brigade mobile de Lille, mais lorsque les camarades ds Josse, MM. Arthur Daugé, Deransy et Leriche vinrent mettre à leur disposition une voiture pour engager la poursuite, on avait déjà perdu un temps précieux dans la rédaction d'un procès-verbal minutieusement détaillé.

LE TAXI RETROUVÉ

Un peu après minuit, on retrouvait le taxi abandonné entre Comines et Werwicq et le chauffeur, trop heureux de s'en être tiré à si bon compte, regagnait son domicile. M. Josse a pu donner quelques précisions fort intéressentes sur les arrêts de ronte et les menaces dont il fut l'objet. C'est ainsi qu'à proximité de Deulémont, les bandits, sons un vague prétexte, firent arrêter la voiture devant un café, près de l'abattoir. L'un d'eux aurait demandé l'adresse d'un architecte, puis serait ressorti peu après, déclarant tout de go à ses complices : « Il n'y a rien à faire ». Ces paroles, prononcées en flamend, ne dirent rien à M. Josse, qui n'avait jusqu'alors aucune raison de suspecter ses trois passagers.

L'ENQUETE

La journée d'hier a été consacrée par la gendarmerie à une minutieuse enquête, que M. Josse, convoqué sur les lieux, a aidé autant qu'il l'a pu. On sait maintenant que la voiture a été abandonnée, pen de temps après l'attentat, des gendarmes ayant renconiré vers 22 heures, à Werwicq, trois individus qui gagnaient la frontière. Leur signalement correspond, d'après M. Josse, à ceux de ses agresseurs Les camarade du chauffeur ont vainement battu la campagns après avoir retrouvé le taxi. Les recherches de la gendermerie de Quesnoy-sur-Deûle s'arrêtent à la frontière et tout permet de croire que les trois bandits l'ont franchie à l'heure indiquée, vers 10 heuree et qu'ils ont eu depuis le temps de prendre du large.

LA QUESTION DU LIN

DES MESURES SERONT PRISES CE MATIN PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Au cours du Conseil de Cabinet qui s'est tenu hier soir au Ministère des Affaires Etrangères, MM. LOUCHEUR et Victor Boret, ont entretenu leurs collègues des enquêtes en cours sur la production agricole. Dans leurs communications, les deux ministres ont exposé au Conseil les résultats de l'entrevue qu'ils avaient eue samedi dernier avec les délégués des producteurs de lin, des rouisseurs, des teilleurs et des filateurs de lin.

Les membres du Gouvernement ont été unanimes à approuver les promesses faites aux représentants des industries linières par les ministres de l'Economie nationale et de l'Agriculture.

En conséquence, le Conseil des Ministres qui ee réunit ce matin à l'Elysée, sera saisi de propositione fermes *et adoptera, ainsi que nous l'a affirmé hier soir, l'un des membres du Gouvernement, un certain nombre de mesures destinées à sauvegarder et à venir en aide aux industries de culutre, de rouissage, teillage et de filage du lin.*

UNE GROSSE CAPTURE EN MER DE LA DOUANE AMÉRICAINE

Une dépêche de New-London (Connecticut), annonce que des gerdes-côtes ont saisi le bateau à moteur anglais « Eléonor-Jean », qui transportait pour 4,250.000 francs de spiritueux. Les onze hommes d'équipage ont été arrêtés.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 30 décembre 1930

Soleil : Lever à 7 h. 46 ; coucher à 16 heures.
Luna : Lever à 12 h. 20 ; coucher à 1 h. 50.
Aujourd'hui : St-Roger. Demain : St-Sylvestre.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 29 décembre 1930, à 18 heures :

Baromètre : 745 mil. 1 : baisse depuis la veille à 9 heures : 10 mil. 6.
Thermomètre : Fronde : 7.2 ; minima : 4.0 ; maxima : 8.6.
Etat hygrométrique : 90 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures : 2 mil. 9 ; Direction du vent : Sud ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Sud ; Etat du Ciel : couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, quelques pluies

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL — Région Nord. — Temps médiocre ; ciel alternativement très nuageux avec éclaircies et averses ou couvert avec pluies intermittentes ; vent de secteur Ouest, 6 à 9 mètres ; température minimum en baisse de 2 degrés.

DEUIL. — On apprend la mort, après une longue et pénible maladie de M. Louis Challiet, ingénieur conseil, ancien ingénieur en chef adjoint des travaux du fond de la Compagnie des mines d'Anzin. Ses funérailles auront lieu à Raismes mercredi à 10 h. 30.

LES SCANDALES POLITICO - FINANCIERS

Des plaintes visant MM. Robenne et A. Oustric

Le Parquet de la Seine vient de charger M Brack, juge d'instruction, d'ouvrir une information pour abus de confiance contre M. Robenne d'Azcona, journaliste, qui a déclaré à la Commission parlementaire d'enquête avoir reçu de M. Oustric une certaine somme pour rémunérer divers concours et en avoir gardé pour lui une partie. On sait, en effet, que M. Robenne d'Azcona a dit avoir reçu en 1926 plus de cent mille francs, au moment de l'introduction de la « S.N.I.A. Viscosa » en France, ajoutant qu'il evait gardé la plus grande partie de la somme pour son compte personnsl et avait remis vingt mille francs à M. Gaston Vidal.

D'autre part, la maison de coulisse Losie-Manine, rue des Italiene, vient de déposer une plainie en abus de confiance contre M. Albert Oustric, au sujet de sa gestion de « Le Holfra ».

Le vol de fauteuils anciens au château de Cournon

Ce que nous disent les antiquaires

Nous avone relaté hier comment la police mobile de Reims avait retrouvé dans notre région, des fauteuile anciens du type Régence qui s'étaient été volés au château de Cournon, par un antiquaire parisien, Achille Wampouille.

En juin dernier, Wampouille vendit pour 22.000 france à un antiquaire de Valenciennes, M. Floch, cinq fauteuils, dont quatre parfaitement semblablee à ceux volés au château de Cournon.

M. Floch, l'antiquaire valenciennois, dont la bonne foi ne peut être mise en doute, déclare à propos de cette affaire que les fauteuils lui ont été proposés, en effet, par Wampouille.

« Je ne me doutais pas qu'il s'agissait d'objets volés, dit-il. Les six bois de fauteuils que m'offrait Wampouille me parurent être une belle occasion. Il m'en demandait 25.000 fr., j'ai marchendé et j'ai réussi à conclure le marché pour 22.000 francs ».

Et qui sont devenus les fameux fauteuils ?

« Je ne les ai pas gardés chez moi, dit l'antiquaire, je les ai mis en dépôt chez un de mee confrères lillois, M. Delaporte, sachant qu'il aurait plus de chances de lee vendre à Lille, que moi à Valenciennes ».

Et M. Floch d'ajouter :

« Ils doivent encore y être, mais désormais ils seront à la disposition de la Justice, afin que puisse être donnée à l'affaire toute la suite qu'elle comporte ».

L'ANTIQUAIRE DE LILLE NOUS DIT :

M. Delaporte, antiquaire rue Basee, à Lille, fut, cela ee conçoit, fort surpris lorsqu'il apprit l'origine des meubles que lui avait confiée M. Floch.

Il rentrait à l'instant de voyage lorsque nous nous présentâmes chez lui.

« Il est exact, nous dit-il, que M. Floch, avec qui je suis de compte à-demi pour certaines affaires, m'a envoyé six fautsuils, quatre de style Régence, les autres d'une époque plue rapprochées.

« J'avels ces feuteuils dans mes megasins, lorsque les inspecteurs de la police de Réime sont venus m'apprendre l'origine suspecis de ces meubles. Ils en ont prie possession ».

Ajoutons qu'il rsste encore à établir si les fauteuils retrouvés à Lille sont bien ceux qui furent dérobés au château de Cournon.

Ce sera le rôle de l'expert qui a été désigné.

LELOUTRE COMPARAITRA LE 4 JANVIER DEVANT UN TRIBUNAL D'ENFANTS

Nous avions annoncé que la jeune André Leloutre allait pesser devant le Tribunal d'Enfants de Montreuil le mercredi 14 janvier prochain.

Or, de source absolument certaine, nous avons appris que la date avait été avencée et que Leloutre répondrait le mercredi 7 janvier de tous les altentats dont il e'est reconnu auteur.

Il y a cependant un fait qui pourrait encore retarder cette comparution. « La nullité de l'instruction menée à Montreuil du fait que le greffier du magistrat instructeur n'aurait pas prêté serment ».

Mais ceci est improbable. Ainsi donc, quoique André Leloutre ait commis le viol sur Mme Joilvel à un âge qui juridiquement eût du lui valoir la Cour d'Assises, il sera jugé par un Tribunal d'Enfants, ce ne sera pas la moindre invraisemblance de cette affaire sensationnelle.

UNE VENTE DE LAIT OFFICIELLEMENT CONTROLÉE

Le Ministère de l'Agriculture communique la note suivante :

« A l'heuro où le Conseil municipal, sur l'initiative de M. de Fontenay, vient de mettre à l'étude la création d'un service destiné à réduire la mortalité infantile ; M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture, assisté des représentants des ministres de la Santé publique et de l'Economie nationale, inaugure une laiterie nouvelle, Comptoir de vente des laits officiellement contrôlés. Ces laits proviennent de fermes spéciales où les vaches sont régulièrement soumises à un examen vétérinaire et où les vachers et le personnel de la laiterie sont inspectés par les médecins départementaux d'hygiène. Surveillés de la production à la laiterie, ces laits y sont traités à l'abri de l'air et mis en bouteilles stériles hermétiques qui ne servent qu'une fois, puisqu'en carton, le tout sous l'œil vigilant d'un inspecteur de l'administration. Pour la première fois en France, de la production à la consommation un produit est constamment contrôlé, pour le grand bien de nos malades et de nos enfants ».

LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Plus terrible que le guerre, la tuberculose tue chaque année près de 150.000 Français, population égale à l'effectif de cinq corps d'armée sur le pied de guerre.

Pour éviter une telle hécatombe, hâtez-vous d'acheter le Timbre antituberculeux que le comité départemental de préservation antituberculeuse met en vente jusqu'au 5 janvier prochain.

EXPLOIT SENSATIONNEL DE L'AÉRONAUTE LILLOIS DEBRUYCKÈRE

Parti de Bailleul, il a atterri hier en Tchécoslovaquie

Le célèbre *pilote Lillois Debruyckère*, dont nous avons conté voici deux ans la performance remarquable accomplie de Bailleul en Allemagne, s'attribuant ds ce fait la Coupe Mallet des sphériques, vient de se signaler nouveau en réalisant un exploit qu'on peut, dès à présent, qualifier de sensationnel.

Sans préparation tapageuse, sans se cacher pour éviter toute publicité, notre compatriote vient de tenter et de réaliser un voyage qui — si on ne peut encore tabler sur la validité au point de vue record — doit lui permettre l'espoir d'avoir accompli pour l'année 1930, la plus belle prouesse en ballon libre.

Nous avons appris en effet que *Debruyckère, parti dimanche de Bailleul, a atterri hier près de Klatschen (Tchécoslovaquie).*

Comme nous le disons plus haut, on ne peut connaître dès à présent le résultat tangible de ce nouveau fait sportif de notre compatriote. Il n'en a pas moins bien mérité du sport nordiste et de l'Association Aéronautique du Nord de la France qu'il a représentée si brillamment en maintes circonstances.

OFFICE DES HABITATIONS A BON MARCHÉ DU NORD

Le Conseil d'administration de l'Office départemental des habitations à bon marché du Nord s'est réuni à la Préfecture, lundi 29 décembre, à 14 h 30, sous la présidence de M. Emile Lavaine, sénateur.

Etaient présents : M. Ernest Couteaux, secrétaire général ; Me Dewisme, ordonnateur ; MM. Balsvoine, Decostère, Delignies, Demesmay, Demolon, Dewavrin, Ganière, Saint-Quentin, Sory. Excusés : MM. Bourdon et Scrive-Loyer.

Après l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 septembre, le Conseil prend acte du rapport de M. Vaillant, inspecteur gérant, sur la situation des projets de construction en voie de réalisation et en instance, ainsi que des comptes rendus des congrès tenus à Paris en 1930 par la Fédération nationale des offices publics et par l'Union nationale des fédérations d'organismes d'habitations à bon marché.

LA MAISON DES ETUDIANTES A LILLE

Le Conseil statue sur les affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance.

Le Conseil arrête le règlement applicable à la gestion des services de la maison Georges Lefèvre, créée en faveur des étudiantes de l'Université de Lille ; il homologue les tarifs des pensions et de repas, fixe la composition, les attributions du personnel et procède aux nominations nécessaires. Le projet de budget de l'établissement pour l'exercice 1931 est adopté. Le Conseil ratifie les projets de conventions et de marchés intervenus pour la fourniture des denrées, le service de l'éclairage, de l'alimentation en eau potable, etc... Il arrête les mesures de détails propres à assurer le fonctionnement des services de l'institution.

DIVERS PROJETS

Le Conseil ratifie le projet de marché intervenu pour l'installation de hangars et de clôtures aux habitations du groupe de Lesquin.

— Il fixe les conditions de l'aliénation à la Compagnie du chemin de fer du Nord d'une petite parcelle de terrain distrelle de l'emplacement du groupe d'Anich.

— Ratifie les dispositions proposées par la Société Saint-Quentinoise pour le déplacement d'une ligne électrique à haute tension sur l'emplacement du groupe de Douai.

Installations nécessaires pour l'alimentation en eau potable des maisons du groupe de Phalempin.

— Un décapement des terres des jardins du groupe des mutilés à Lille ayant été reconnu indispensable, le Conseil autorise la passation d'un marché pour l'exécution du travail. Il décide de mettre à l'étude un projet de travaux complémentaires dans ledit groupe et il émet le vœu que le Conseil d'hygiène soit saisi d'un projet de mise en bon état de viabilité des rues privées voisines des habitations.

POUR LES FONCTIONNAIRES ET MILITAIRES

Le Conseil décide la mise à l'étude d'un projet comportant la construction à Avesnes de vingt logements principalement destinés à des fonctionnaires et agents militaires, à des officiers et à des sous-officiers.

— Il statue sur les conditions de réalisation d'une proposition de la Municipalité de Douai tendant à la construction d'un nouveau groupe de cent logements.

— Il approuve la convention passée avec l'autorité militaire en ce qui touche les logements édifiés pour les fonctionnaires civils et militaires.

— Le Conseil autorise la délivrance à la Société « La Famille Ouvrière » de Maubeuge d'un nouvel acompte sur l'attribution qui lui est réservée sur les fonds du boni du ravitaillement départemental, ainsi que du prêt attribué à la Société « Le Toit Familial Lillellois » sous réserve des conditions réglementaires.

FÉDÉRATION DU NORD DE LA JEUNE RÉPUBLIQUE

Dimanche s'est tenue à Lille, salle de l'Elysée Courtois, la seconde assemblée générale annuelle de la Fédération du Nord de la Jeune République, sous la présidence du Docteur Flévet.

M. Pierre Moreau, a tracé rapidement le tableau de l'activite de la Fédération au cours de l'année.

Une controverse entre MM. François Albert et Marc Sangnier avait été prévue ; elle ne put avoir lieu, par suite de l'absence de M. F. Albert.

M. Célestin Lemaire, rendit compte du dernier Congrès National, qui s'est tenu à Paris les 9, 10 et 11 novembre dernier, au cours duquel d'importantes décisions furent prises, tant en point de vue du désarmement qu'au point de vue social.

Pour manifester son attachement à la Politique de Paix poursuivie par les gouvernements français qui se sont succédé depuis 1924, l'assemblée a envoyé à M. Briand, ministre des affaires étrangères le télégramme suivant :

« La Fédération du Nord de la Ligue de la Jeune République, réunie en Assemblée générale à Lille, le 28 décembre, adresse à M. Briand, ministre des Affaires Etrangères, l'expression de son hommage, reconnaissant pour sa courageuse et opportune campagne en faveur de la Société des Nations, du désarmement des Haines et de la Fédération Européenne ».

LE MOUVEMENT DE L'ENSEIGNEMENT

Sont nommés institutrices et instituteurs titulaires, par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 26 décembre 1930 :

Mme Blehaut, d'Avesnes Ag. au Collège d'Avesnes ; Mme D'Haussy, de Pont-sur-Sambre Df. à Wambrechies Df. ; Mme Macau, de Dunkerque (110e) Ag. à Loon-Plage Tf ; Mme Verhaeghe, de Coudekerque, rue Pieters Ag. à Dunkerque (110e) Ag. ; Mme Decamps, de Flourslies T. à Marquillies T. ; Mlle Dubois-Denaes, de Zeggers-Cappel Af. à Zeggers-Cappel T. ; Mlle Dammen, de Dunkerque (Hollandais) Tmat. à Dunkerque Emmery Tmat. ; Mme Dumortier, de Dunkerque, rue Caumartin Amat. à Dunkerque (Hollandais) Tmat. ; Mme Senneville, de Saint-Pol Amat. à Dunkerque (Caumartin) Amat. ; Mme Picavet, insitutrice ds la Meuse à St-Pol Amat. ; Mme Delcroix, La Chapelle d'Armentières Tmat. à Deehy Dmat. ; Mme Doutchement, d'Hautmont RRG Af. à Feignies-Croix-Mesnil T. ; Mme Vercouitre, de Loos-Ennequin Amat. à Loos Ag. ; Mme Bruy, de Valenciennes St-Waast A à Anzin, rue Ferrer Ag ; Mlle Casteran, de Marly la Briquetie TF à Valenciennes (Chaufour) Af. ; Mme Gourhaut, de Roubaix, rue de l'Ommelet Amat. à Lille, rue G. Teli Amat. ; Mme Ricour, d'Hellemmes, rue Féneion Af. à Lille, rue Maisence Af. ; Mme Wattiez, de Féchain Af. à Féchain Ag. ; M. Parmentier, d'Avesnes-lez-Aubert A à Haubourdin Ag. ; Mme Carnoye-Facomprez, insitutrice du Pas-de-Calais à Trith-le-Poirier Ag. ; Mme Dusart-Lhuissier, institutrice de La Mayenne à Hautmont-Centre Ag. ; M. Cattieux, de Ligny-en-Cambrésis A à Thun-Lévêque T ; Mlle Delcuse Madeleine, de Ligny-en-Cambrésis Af. à Ligny-en-Cambrésis Ag. ; Mme Plette, en congé à Fresnes Af. ; Mme Tripier, institutrice de la Côte d'Or à Maubeuge-sous-Bois Af. ; Mme Delzenne-Godart, en congé à Wasquehal-Capreau Af. ; Mme Carlier-Cassagne, insitutrice de la Seine-et-Marne à Escaudain Ag. ; Mme Hohweyer, d'Escaudain Af. à Denain Belle-Vue Ag. ; Mme Sirant, de Rousies-Ferrière T à Rousiee-Ferrière A ; M. Siraut, de Maubeuge A à Rousies-Ferrière T ; Mlle Dubar Céline, d'Haubourdin Amat. à Loos-Ennequin Amat. ; Mme Blaevoet-Decroocq, de Lomme-Marais Amat. à Haubourdin Amat. ; Mlle Bourgeois, de Louvroil-sous-le-Bois Af. à Bruay-sur-Escaut Ag. ; Mlle Thibaut Fernande, de La Gorgue Grand Chemin T à Pérenchies Af. ; Mlle Dieu, de Lille St-Gabriel Amet. à La Chapelle d'Armentières, rue Nationale Tmet. ; Mlle Minat, de Lille Wicar Amat. à Lille Saint-Gabriel Amat. ; M. Leclercq Marcel, d'Armentières, rue Nationale Ag. à Bousies Ag. ; Mlle Marat Juliette, en congé à La Gorgue Grand Chemin T.

Sont nommés institutrices et instituteurs stagiaires, par arrêté de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 26 décembre 1930 :

Miles Bailly Marie, de Féchain g. à Féchain f. ; Blanchart Paule, de Feignies Croix-Mesnil à Hautmont Rg. ém. ; Bolle Denise, de Grand Fort-Philippe à Gravelines ; Briatte Germaine, de Saint-Souplet à Louvignies-Quesnoy ; Canqueteau, de la Vendée à Mercoing ; Crucis H., de Recquignies à Louvroil-sous-Bois ; Depriester-Debril, de Wormhoudt à Zeggers-Cappel ; Hoquet Hortense, de Zeggers-Cappel à Bourbourg-Campagne ; Jacquemin D, d'Esirun à Fenein ; Joeellier Lucienne, de Bousiee g. à Raucourt T. ; Lecocq-Boyez, de Marquillies T à La Neuville T ; Lecouffe-Dubruil, de Toufflers à Lys-lez-Lannoy ém. ; Lecrinier Berthe, de Wattignies Victoire T à Flourslee T ; Luca Marthe, de Trélon Préventorium à Ohain ; Percevai-Piton, de Fenain à Marly-Briquette T ; Ponchaux Denise, de Saint-Aubert à Avesnes-Aubert ém. ; Sauvage Renée, de Grevelines à Grand Fort-Philippe ; Vosgien Yvonne, de Bourbourg-Campagne à Leffrinckoucke-Firminy.

MM. Holin, de Boussole à Bouchain ; Boillet René, de Lallaing à Waziers ; Colne Marcel, de Quiévrechain à Wwallers-Aremberg ; Delannoy Raymond, d'Erquinghem-Lys à Roncq ; Fortuit Gilbert, d'Avesnelles à Avesnes ; Gœthals Georges, de Roncq à Erquinghem-Lys ; Lebrun Jean, de Waziers, à Quiévrechain ; Tonnel Denis, de Bruille-Merchiennes à Ronchin-le-Petit ; Platel, en congé à Weltreloe-Créitnier.

L'AUTEUR DU TERRIBLE ACCIDENT D'AUTO DE COMINES, ÉCROUÉ

Nous avons relaté dans quelles conditione M. Léon Loridan, 29 ans, demeurant à Comines, employé à l'asile d'aliénée d'Armentières avait été renversé par une auto le 22 décembre, sur la route de COMINES, à ARMENTIERES, à l'end